

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Affaire n°26S0021 - Rénovation des éclairages et mise en conformité du GS Anatole France (élémentaire et restaurant scolaire) - Attribution du marché

N° : VA_DEC2026_446
Service : Marchés Publics

Nous, Sylvain ESTAGER, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2026_76 du 28 mars 2026 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 216 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

Vu les articles L2122-1 et R2122-8 du Code de la Commande publique,

décidons

De conclure le marché public n°26S0021 « Rénovation des éclairages et mise en conformité du GS Anatole France (élémentaire et restaurant scolaire) » avec la société EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES – NORD située à LILLE (59049) pour un montant de 43 973,36 € HT.

Imputation budgétaire : 2200

Imputation comptable : 21312 281 2200 GSFRAN

Politique publique (domaine-action-activité) : 17.2.1 Patrimoine bâti

Fait à Villeneuve d'Ascq
le lundi 22 juin 2026

Le Maire,
Sylvain ESTAGER

ID télétransmission : 059-215900093-20260330-225566A-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 3 juillet 2026